

LA FEUILLE D'ORME



Bulletin municipal de la commune des Ulmes

N°38 hiver 2017

L'éditorial du maire

La compagnie d'assurance AXA m'a contacté afin de proposer à ceux qui le désireraient la possibilité de souscrire une assurance Complémentaire Santé groupée à un tarif très intéressant. Les cotisations pour un même niveau de garanties pourraient ainsi bénéficier d'une réduction pouvant atteindre 30% du montant demandé à titre privé. AXA propose une réunion d'information pour vous expliquer la démarche à suivre. Afin de connaître votre intérêt pour cette proposition et éventuellement de poser une date, je vous demande de le faire savoir au secrétariat de la mairie.

Une nouvelle offre de location vous est proposée à partir du 1^{er} janvier pour la salle des fêtes du Mousseau uniquement afin de pouvoir y organiser des événements de type réunions familiales, professionnelles ou commerciales. Vous pourrez la louer pour une demi-journée sans réservation préalable pour un coût de 45€ du lundi après-midi au jeudi soir ou vendredi soir si la salle n'est pas louée le week-end qui suit. Les tranches horaires de mise à disposition seront 8H-12H30 et 14H-18H30.

Attention!!! La salle sera louée sans vaisselle.

A noter également la prochaine campagne de destruction de frelons asiatiques à partir de mars. Les ulmois désirant le prêt d'un piège sont invités à s'inscrire à la mairie.

A toutes et à tous, votre maire et le Conseil Municipal souhaitent de bonnes et heureuses fêtes de fin d'année.
Didier GUILLAUME

Dates à retenir

- Vœux communaux le vendredi 12 janvier à 20h30 à la salle des fêtes du Mousseau.
- AG du Comité des Fêtes le mercredi 19 janvier à 20H30 à la salle de la Maligny.
- Loto des écoles de l'A.P.E. le samedi 27 janvier à la salle des Fêtes de Verrie.
- Soirée « fouées » de Familles Rurales sur le thème cinéma le samedi 03 février 19H30 à la salle de la Maligny - réservations au 02 41 67 00 65.
- Concours de belote du Comité des Fêtes le samedi 17 février à la salle du Mousseau.
- Randonnée pédestre et VTT de l'A.P.E. le dimanche 25 février aux Ulmes.
- Soirée « fouées » du Comité des Fêtes le samedi 17 mars à la salle de la Maligny.
- Repas communal des aînés le dimanche 08 avril à la salle des fêtes du Mousseau.
- Troc jardin de Familles Rurales le lundi 2 avril de 10H à 13H à coté du lavoir de la Grande Fontaine.
Pour tous renseignements, appeler le 02 41 67 75 40

Informations diverses

- Le samedi 30 décembre, une permanence sera assurée à la mairie de 10H à 12H, afin de recevoir les dernières demandes d'inscription sur les listes électorales.
- La directrice de l'école maternelle des "3 Ormes" rappelle qu'une préinscription des enfants nés en 2015 est en cours pour la rentrée de septembre 2018.
- Le dépôt de déchets verts est fermé pour l'hiver. La clé reste à votre disposition auprès des services techniques de la commune.
- Pour mémoire, les prochaines dates de collecte des déchets ménagers.
 - **Jeudi 28 décembre - Mercredi 10 janvier - Mercredi 24 janvier**
 - **Mercredi 07 février - Mercredi 21 février - Mercredi 07 mars**

Le point sur l'Etat Civil cet automne

- Deux ulmoix sont arrivés
Eliot PICHONNEAU, né le 21 septembre
Alice BONNEAU, née le 12 octobre
- Un ulmoix nous a quitté
M. Gérard HUPONT, décédé le 08 décembre à l'âge de 85 ans.

Annonces

- Nadine DANJOU, assistante maternelle aux Ulmes depuis 6 ans ½, dispose d'une place pour accueillir un bébé à compter du 2 janvier 2018. Vous pouvez la contacter au : 06.37.44.57.99.
- Pour ceux qui souhaitent passer le PSC1 (gestes des premiers secours), Familles Rurales organise des cours fin mars. Les personnes intéressées doivent contacter Maryse MORISSET au 02 41 67 05 78.

La Mairie des Ulmes à votre service

	Ouverture Secrétariat	Permanences
Lundi	17H - 18H	Jean-Yves PILLIER (Adjoint) de 16H à 18H
Mardi	14H30 - 18H	Didier GUILLAUME (Maire) de 17H à 18H
Mercredi	14H - 16H	Didier GUILLAUME (Maire) de 15H à 16H
Jeudi	FERME	
Vendredi	9H30 - 12H30	Alain DAVASE (Adjoint) de 9H30 à 12H30
Samedi	FERME	

Téléphone du secrétariat: 02 41 67 00 40 – Fax : 02.41.67.85.53

Courriel: mairie.lesulmes49@orange.fr Site internet: www.lesulmes.mairie49.fr

Message de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire

La Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire porte une attention particulière à son territoire et au monde rural. Si l'agriculture est le poumon économique du Saumurois, c'est également un élément central de nos paysages. Par ailleurs, cet atout rend attractif nos communes auprès des nouvelles familles. Ces nouvelles populations apportent une vision nouvelle du territoire qui peut parfois entrer en conflit avec la réalité.

C'est de ce constat qu'est née la volonté de créer un outil pour renouer le dialogue entre nos agriculteurs et les habitants du territoire. La Communauté d'Agglomération a donc initié depuis début mai un projet d'élaboration d'une charte de bon voisinage. Ce document vise à rappeler que la campagne et les paysages ruraux offrent un cadre et une qualité de vie exceptionnelle, mais c'est aussi le lieu de travail de toute une profession. L'objectif de ce projet est donc de co-construire un document à diffuser auprès des habitants et des agriculteurs afin de rappeler ce qu'est le métier d'agriculteur et quelles sont les bonnes pratiques à adopter au quotidien. Le projet est mené en concertation avec les élus de la Communauté d'Agglomération mais aussi de plusieurs communes, avec la profession agricole (Chambre d'Agriculture, Jeunes Agriculteurs, MSA), avec des représentants citoyens (Conseil de Développement, club Cœur et Santé) ainsi qu'avec le PNR Loire Anjou Touraine.

Dans les mois à venir, deux documents pédagogiques vont être déployés dans toutes les mairies et auprès des partenaires qui souhaitent diffuser ces règles du bien vivre ensemble. Le premier sera un dépliant reprenant l'essentiel à connaître sur l'agriculture saumuroise et sur les principes de bon voisinage en milieu rural. Le second document, plus complet, sera un guide pédagogique du vivre ensemble. Celui-ci permettra de découvrir les pratiques agricoles du territoire avec toutes leurs richesses et leur complexité, mais également tous les rôles que jouent la profession agricole aujourd'hui.

Le dépliant et le guide seront disponibles dans votre mairie mais également sur internet. Vous pourrez notamment vous le procurer sur le site de la Communauté d'Agglomération (<https://www.saumurvaldeloire.fr/>). Nous vous invitons également à vous renseigner sur les événements agricoles se déroulant près de chez vous. Un grand nombre de festivités rythment le territoire tout au long de l'année et c'est un excellent moyen de découvrir le monde agricole !

La motricité libre

La motricité libre, ou liberté de mouvement, est un concept né dans les années après guerre à l'institut Loczy de Budapest, en Hongrie. Selon ce principe, l'enfant n'a pas besoin de l'intervention de l'adulte pour développer sa motricité, et celle-ci est d'autant plus harmonieuse qu'il aura eu la possibilité d'exercer ses mouvements de manière autonome. Comment s'en inspirer afin de solliciter les capacités exploratoires des enfants ? Les principes de la motricité libre s'appliquent de façon adaptée à l'âge de l'enfant.



S'ALLONGER AU SOL



SE METTRE SUR LE CÔTÉ

cette manière je vais développer mon schéma corporel. C'est comme des cubes qui s'emboîtent".

Faites un essai, de la position debout, allongez vous par terre, ensuite observez comment vous vous relevez. On ne le fait pas d'un seul coup.

"Nounou me laisse tourner, bouger comme je veux et comme je peux, au sol sur une surface dure afin que je sente bien mes appuis. Je prends ainsi conscience de chaque partie de mon corps. Mon équilibre sera beaucoup plus stable si je me débrouille seul. Les premiers temps je m'étire, j'essaie de rouler sur le côté, je me tortille, je frotte mes



SE METTRE À 4 PATTES

"Je suis au même niveau que le chat qui me regarde tends la main je pourrais presque l'attraper.

Maintenant il faut que je me remette sur le dos, ça concentration. Mais je vais me débrouiller comme, je ressens des choses, ici c'est dur là, c'est douillet découvre le monde qui m'entoure.

Si on m'assoit, calé au milieu de gros coussins je ne captivé pour ne pas tomber, impossible d'attraper l'espace. Je pleure, je crie pour leur exprimer mon comprend pas tout de suite. Alors je cri encore plus fort. Voilà, l'adulte m'a compris, il me positionne sur le tapis. Ouf, enfin ce n'est pas trop tôt. Dans cette position je suis beaucoup plus à l'aise. Laissez-moi aller à mon rythme. Cette position assise imposée a aussi un impact sur ma sensibilité.

Nounou me comprend très bien, elle continue à me stimuler, à m'accompagner, me félicite, m'encourage. Mais elle me laisse prendre mon temps, évoluer à mon rythme. A moi de trouver le chemin qui me permettra de devenir mobile. Je me tortille, je rampe, j'essaie de rouler sur le côté. De temps en temps, je râle, car c'est fatigant. Et si par hasard quelqu'un pouvait le faire à ma place, ce ne serait pas mal ! Ma nounou me fait confiance, ça m'aide à grandir."

En conclusion :

La façon dont l'enfant est porté, manipulé, puis celle dont il va vivre à travers son corps, influencent grandement son développement intellectuel et psychique. Plus il aura accès de lui-même à son corps et à ses possibilités, à l'espace, et plus il sera à même de comprendre ce qui l'entoure. La liberté de



SE REDRESSER

mouvement est fondamentale dans la construction de soi.

Nadine DANJOU

Assistante maternelle



SE METTRE À GENOUX

de plus loin. Il a compris que si je

demande des efforts et de la un grand, je vais y arriver. Youpi ici c'est froid. J'explore et je

suis pas du tout à l'aise, je suis les jouets, je ne peux pas explorer mécontentement, on ne me

me positionne sur le

laissez-moi aller à mon rythme. Cette position assise imposée a aussi un impact sur ma sensibilité.

Nounou me comprend très bien, elle continue à me stimuler, à m'accompagner, me félicite, m'encourage. Mais elle me laisse prendre mon temps, évoluer à mon rythme. A moi de trouver le chemin qui me permettra de devenir mobile. Je me tortille, je rampe, j'essaie de rouler sur le côté. De temps en temps, je râle, car c'est fatigant. Et si par hasard quelqu'un pouvait le faire à ma place, ce ne serait pas mal ! Ma nounou me fait confiance, ça m'aide à grandir."

En conclusion :

La façon dont l'enfant est porté, manipulé, puis celle dont il va vivre à travers son corps, influencent grandement son développement intellectuel et psychique. Plus il aura accès de lui-même à son corps et à ses possibilités, à l'espace, et plus il sera à même de comprendre ce qui l'entoure. La liberté de



SE SOULEVER



Ça caille chez vous ?

Découvrez

« Isole TOIT mais pas tout seul »

Savez-vous que 30% de la chaleur de nos habitations s'échappe par un toit non isolé ? Et avec l'hiver qui arrive, c'est le bon moment de s'occuper de sa maison ! Alors, dites stop aux courants d'air et découvrez « Isole TOIT mais pas tout seul », une action lancée par le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine pour vous accompagner dans l'isolation de vos toitures !

Vous conseiller et vous aider dans vos travaux

Vous êtes propriétaire d'un logement et vous souhaitez améliorer le confort thermique de votre habitation ? Vous pouvez désormais faire appel au Parc ! Un conseiller se déplace gratuitement à votre domicile pour réaliser un état des lieux, vous renseigner sur les aides possibles et vous accompagner du début à la fin du chantier.

« Face à des démarchages intempestifs, il est important de rappeler que cet accompagnement est indépendant et gratuit » précise Sébastien Bodin, chargé de mission écoconstruction et énergie au Parc.

Assurez vous-même une partie des travaux

Si votre budget est serré et si vous le souhaitez, le Parc prend en charge une formation dispensée par des professionnels qui vous permettra de réaliser vous-même une partie de vos travaux avec des matériaux biosourcés.



Pourquoi c'est intéressant ?

- Vous participez au développement de l'artisanat et d'une filière de matériaux sains et durables.
- Vous gagnez en confort grâce à une isolation performante et de qualité.
- Vous gagnez en expérience, en autonomie et le portefeuille dit merci !

Pour mener à bien ce projet, le Parc s'entoure de nombreux partenaires, espaces info énergie, réseaux de professionnels du bâtiment, organismes de formation, collectivités locales.

Intéressés ? Besoin de plus d'informations ?

Contactez Sébastien Bodin au Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine :
02 41 53 66 00 ou par mail : s.bodin@parc-loire-anjou-touraine.fr

Ce dispositif a été créé par le PNR de Millevaches en Limousin et le Beaujolais vert - ©PNR de Millevaches en Limousin - PNRLAT